Avocat au Barreau de Paris, Adrien Basdevant est spécialiste des enjeux de data, propriété intellectuelle, cybersécurité, et blockchain. Il a fondé un cabinet de pointe, particulièrement reconnu dans l’écosystème et récemment primé par le Trophée d’Or au Sommet du Droit 2023. Diplômé de l’ESSEC, il accompagne grands groupes et startups dans leurs projets innovants, aussi bien en contrats en contentieux qu’en compliance. Auteurs de plusieurs ouvrages, dont L’Empire des données ou encore du média en ligne Coup Data, il enseigne l’éthique des technologies et la régulation des données à l’ESSEC-CentraleSupélec. Membre du Conseil National du Numérique (CNNum), il a été désigné par les Ministres de l’Économie, de la Culture, et du Numérique pour réaliser une mission exploratoire sur les métavers, dont il nous livre ici certaines orientations.